**Parties de DTU**

Version logicielle : Dallage version 1.0

Commentaire :

Le formulaire propose le choix entre plusieurs usages du dallage.



Ces usages sont détaillés dans la figure ci-dessous :



Ainsi un dallage recevant un groupe électrogène d’une masse de 5Tonnes sur une surface de 3m² relèvera du DTU partie 1.

Le dallage d’un bâtiment d’habitation relèvera du DTU partie 2.

Toutefois, pour les parties 1 et 2, le logiciel calcule les déformations et sollicitations suivant l’annexe C de la partie 1 du DTU. Les éléments fournis dans la partie 2 sont trop sécuritaire et pénalise l’économie de matériaux. Ces derniers ne se justifie que pour un calcul manuel.

Dernière mise à jour : 11 juillet 2014

Bibliographie :

* DTU 13.3 – Dallage partie 1 Mars 2005 et addendum 2007
* Guide ADETS – Chapitre 6 Dallage Edition 2007